

Séance ordinaire du 3 août 2009

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce troisième jour d'août deux mille neuf (3 août 2009) à 19 h 30 au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M Gaëtan Léveillé, maire suppléant
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Normand Papineau, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller.
Mme Francine Boulanger, conseillère

M. Robert Landry, maire est absent.

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Gaëtan Léveillé, maire suppléant. Madame Nancy Larocque, Secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de l'assemblée

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Adoption des comptes fournisseurs

5. Engagements de crédits – Août 2009

6. Avis de motion – Modifier le règlement de zonage 234-90 afin d'ajouter des usages commerciaux dans la zone Ac-01

7. Adoption du règlement 384-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

8. Modification de la résolution 2008-11-423 concernant le calendrier des séances du conseil pour l'année 2009

9. Location de vêtements – Octroi de contrat AlSCO

10. Cession à Madame Rose-Marie Milette des terrains formant une partie du chemin de front du 1^{er} rang ou Cordon du 1^{er} rang à partir des lots numéros 56 à 60

11. Autorisation – Appel d'offres publics pour la collecte des ordures ménagères – Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

12. Mandat – Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre – Description technique lots 2 545 907, 4 204 683 et 4 204 684

13. COMBEQ – Inscription formations – Automne 2009

14. Appel d'offres – Camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement

15. Appel d'offres – Camion 10 roues usagé (2007 ou plus récent) avec équipements de déneigement

16. Appel d'offres – Niveleuse usagée (2005 ou plus récente)

17. Appel d'offres – Chargeuse sur roues neuve avec souffleuse

18. Appel d'offres – Camion 6 roues neuf

Séance ordinaire du 3 août 2009

19. Compétition Gymkana – Demande de participation financière
 20. Tournoi familial – Location de structures gonflables et embauche de moniteurs
 21. Autorisation de signataires – Projet domiciliaire Phase III Secteur Gabelle – M. Gilles Lefebvre
 22. Autorisation de signataires – Projet domiciliaire Phase IV rue des Seigneurs – M. Gilles Lefebvre
 23. Autorisation de signataires – Projet domiciliaire – M. Réal Pellerin
 24. Varia
 - 24.1 Demande d'aide financière acquisition de l'orgue – Fabrique St-Étienne
 - 24.2 Service incendie de Saint-Étienne-des-Grès – Nomination aux postes de Capitaines
 - 24.3 Autorisation d'utiliser bunker au Grand Prix de Trois-Rivières – Éric Boucher
 - 24.4 Résolution d'appui pour sauver les bureaux de postes publics et la livraison en milieu rural
 - 24.5 ADMQ – Inscription Colloque de zone 2009
 - 24.6 Motion de félicitations – Organismes des activités des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité
- Période de questions
25. Levée de l'assemblée

2009-08-229

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Normand Papineau et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point VARIA ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Le maire suppléant informe sur les différents dossiers de la municipalité :

- Dossier Savoura : Nous avons reçu la confirmation à l'effet que Les Serres Savoura retirait leur contestation de l'évaluation.

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juillet 2009 et de la séance extraordinaire du 20 juillet 2009 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2009-08-230

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juillet 2009 et de la séance extraordinaire du 20 juillet 2009 soient et sont adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 03-08-2009 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois;

2009-08-231

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Normand Papineau, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 03-08-2009.

Séance ordinaire du 3 août 2009

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption des comptes fournisseurs

2009-08-232

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver les déboursés pour la période du 1^{er} au 17 juillet 2009 totalisant 240 429,99 \$.

Il est de plus résolu d'approuver les comptes à payer *au 17 juillet 2009* au montant de 20 186,86 \$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Comité des Fêtes du 150^e – Cadran solaire

2009-08-233

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture datée du 27 juillet 2009 pour un montant de 5 000,00 \$ au Comité des Fêtes du 150^e relativement à la participation monétaire de la municipalité pour la conception et la fabrication du cadran solaire installé au parc Réal-St-Onge.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette s.e.n.c.r.l. – Honoraires de vérification des livres

2009-08-234

Il est **proposé** par Normand Papineau, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Dessureault, Lemire, Désaulniers, Gélinas et Lanouette s.e.n.c.r.l. au montant de 12 927,57 \$ incluant les taxes pour les frais d'honoraires professionnels relatifs à la vérification annuelle des livres de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Consultants Mesar inc. – Honoraires professionnels – Développement domiciliaire Boisvert

2009-08-235

Il est **proposé** par Francine Bouchard, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Consultants Mesar inc. au montant de 18 517,14 \$ incluant les taxes pour les frais d'honoraires professionnels relatifs au projet domiciliaire Boisvert (rés. 2007-03-095).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 3 août 2009

5. Engagements de crédits – Août 2009

6. Avis de motion – Modifier le règlement de zonage 234-90 afin d'ajouter des usages commerciaux dans la zone Ac-01

2009-08-236

Marc Bastien donne avis de motion que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, ce conseil étudiera et adoptera s'il y a lieu, un règlement modifiant le règlement de zonage 234-90 afin d'ajouter des usages commerciaux dans la zone Ac-01.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Adoption du règlement 384-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

2009-08-237

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 384-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Modification de la résolution 2008-11-423 concernant le calendrier des séances du conseil pour l'année 2009

CONSIDÉRANT que le conseil avait adopté la résolution 2008-11-423 fixant la date des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2009;

CONSIDÉRANT que par l'effet de la loi, il ne peut y avoir de séance ordinaire le 5 octobre étant donné que la période des mises en candidature se termine le vendredi 2 octobre à 16 h 30;

2009-08-238

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Normand Papineau et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie la résolution 2008-11-423 en modifiant la tenue de la séance du 5 octobre au jeudi 1^{er} octobre 2009 à 19 h 30. Un avis public du contenu de la présente résolution soit publié par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité et dans les Stéphanais.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Location de vêtements – Octroi de contrat Alsco

CONSIDÉRANT la proposition de la compagnie Alsco datée du 16 juillet 2009 faisant état des coûts suivants :

Description	Prix unitaire	Nombre en inventaire par employé	Inventaire total	Coût hebdo approx.
Chemise	0,35 \$	11	66	23,10 \$
Pantalon	0,50 \$	7	42	21,00 \$
Combinaison	0,88 \$	3	24	21,12 \$
Frais de service (écusson logo et prénom sans frais à l'installation)				5,00 \$
Total				70,22 \$

Séance ordinaire du 3 août 2009

CONSIDÉRANT que par convention, la municipalité est tenue de fournir des vêtements à ses employés des travaux publics;

2009-08-239

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte l'offre de service de la compagnie AlSCO pour un montant de 70,22 \$ par semaine, pour 6 employés. Ce montant est approximatif et peut varier en fonction du nombre de vêtements transmis par période (variation durant l'hiver). Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer le contrat de location de 60 mois, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Cession à Madame Rose-Marie Milette des terrains formant une partie du chemin de front du 1^{er} rang ou Cordon du 1^{er} rang à partir des lots numéros 56 à 60

CONSIDÉRANT que le chemin de front du 1^{er} rang ou Cordon du 1^{er} rang a été fermé en 1972 par le règlement numéro 87;

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Roland T Van Dyke à l'effet que la municipalité rétrocède à son épouse cette partie de terrain et qu'ils sont d'accords à payer tous les frais des actes nécessaires à la cession;

CONSIDÉRANT que lors de la réforme cadastrale effectuée en 2005, cette partie de terrain a été incluse dans l'unité d'évaluation de madame Milette;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une partie de terrain non constructible puisqu'il n'a pas les dimensions requises en vertu des règlements municipaux;

2009-08-240

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Normand Papineau et résolu par le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès cède, pour la valeur nominale de 1 \$, la partie du chemin du front du 1^{er} rang ou Cordon du 1^{er} rang à partir des lots numéros 56 à 60 (anciens numéros de lots) à madame Rose-Marie Milette. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière à signer tous les documents requis par la présente, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Autorisation – Appel d'offres publics pour la collecte des ordures ménagères – Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

CONSIDÉRANT l'article 14.3 du *Code municipal* par lequel toute municipalité peut conclure une entente avec une autre municipalité dans le but d'accomplir en commun, notamment la demande de soumissions pour l'adjudication de contrats;

2009-08-241

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le devis préparé par la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et autorise cette dernière à procéder à l'appel d'offres publics pour la collecte et le transport des ordures ménagères pour la municipalité Saint-Étienne-des-Grès. La présente autorisation ne porte que sur le processus d'appel d'offres, l'acceptation de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, suite à l'ouverture des soumissions, sera nécessaire pour la lier au soumissionnaire ayant présenté la plus basse soumission conforme.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 3 août 2009

12. Mandat – Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre – Description technique lots 2 545 907, 4 204 683 et 4 204 684

CONSIDÉRANT l'autorisation conditionnelle obtenue de la CPTAQ relativement à l'exclusion de la zone agricole d'une superficie de 2,59 ha située sur une partie des lots 2 545 907, 4 204 683 et 4 204 684;

CONSIDÉRANT que l'ordonnance ne prendra effet qu'au moment du dépôt de la présentation d'une réquisition d'inscription de l'avis au bureau de la publicité des droits et que pour préparer cet avis, une inscription technique doit être faite conformément aux articles 3036 et 3037 du code civil du Québec et ce, dans les 24 mois de la décision et qu'à défaut, la décision deviendrait inopérante et de nul effet;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre daté du 16 juillet 2009;

2009-08-242

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate M. Jean Châteauneuf, arpenteur-géomètre afin de réaliser la description technique relativement à la demande d'exclusion de la zone agricole d'une superficie de 2,59 ha située sur une partie des lots 2 545 907, 4 204 683 et 4 204 684 du Cadastre du Québec et ce, en trois (3) copies, le tout pour une somme de 950 \$ en plus des taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. COMBEQ – Inscription formations – Automne 2009

2009-08-243

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'inspectrice en bâtiment et en environnement à participer aux formations suivantes offertes par la COMBEQ :

TITRE	ENDROIT ET DATE	COÛT
Permis... pas permis	Trois-Rivières, 12 novembre 2009	235 \$
Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles	Trois-Rivières, 20 octobre 2009	235 \$
Le zonage agricole	Shawinigan, 24-25 novembre 2009	445 \$
	Total	915 \$

La municipalité assumera les frais d'inscription et de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Appel d'offres – Camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement

2009-08-244

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Normand Papineau et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande, par appel d'offres public, la fourniture d'un camion 10 roues neuf avec équipements de déneigement. L'appel d'offres sera publié dans le Journal Constructo et sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions seront reçues au plus tard 11 h 00, lundi le 31 août 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 3 août 2009

15. Appel d'offres – Camion 10 roues usagé (2007 ou plus récent) avec équipements de déneigement

2009-08-245

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande, par appel d'offres public, la fourniture d'un camion 10 roues usagé (2007 ou plus récent) avec équipements de déneigement. L'appel d'offres sera publié dans le Journal Constructo et sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions seront reçues au plus tard 14 h 00, lundi le 31 août 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Appel d'offres – Niveleuse usagée (2005 ou plus récente)

2009-08-246

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande, par appel d'offres public, la fourniture d'une niveleuse usagée (2005 ou plus récente). L'appel d'offres sera publié dans le Journal Constructo et sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions seront reçues au plus tard 15 h 00, lundi le 31 août 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Appel d'offres – Chargeuse sur roues neuve avec souffleuse

2009-08-247

Il est **proposé** par Normand Papineau, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande, par appel d'offres public, la fourniture d'une chargeuse sur roues neuve avec souffleuse. L'appel d'offres sera publié dans le Journal Constructo et sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions seront reçues au plus tard 13 h 30, lundi le 31 août 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Appel d'offres – Camion 6 roues neuf

2009-08-248

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès demande, par appel d'offres public, la fourniture d'un camion 6 roues neuf. L'appel d'offres sera publié dans le Journal Constructo et sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions seront reçues au plus tard 15 h 30, lundi le 31 août 2009.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Compétition Gymkana – Demande de participation financière

CONSIDÉRANT la lettre de mesdames Claudia St-Pierre et Gilberte Landry demandant une aide financière et certains équipements appartenant à la municipalité pour la tenue de la compétition de GYMKANA qui aura lieu les 21,22 et 23 août 2009;

2009-08-249

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Normand Papineau et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde l'aide financière à savoir :

- 4 tables à pique-nique de la municipalité situées au parc des Grès (déplacées par le promoteur de l'événement);
- 20 tables de 96 pouces de la salle communautaire (déplacées par le promoteur de l'événement);

Séance ordinaire du 3 août 2009

- Prêt et installation par les employés des la municipalité du chapiteau;
- Fourniture de deux (2) toilettes chimiques avec une vidange, dont une pour les personnes à mobilité réduite;
- Fourniture de 24 t-shirt avec logo de la municipalité 6 couleurs pour un montant de 243 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Tournoi familial – Location de structures gonflables et embauche de moniteurs

2009-08-250

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Normand Papineau et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la location des structures gonflables au montant de 2 700 \$ incluant les taxes ainsi que l'embauche de sept (7) moniteurs pour les 2 jours pour un montant total d'environ 1 120 \$ pour l'animation au Tournoi Les Sauterelles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Autorisation de signataires – Projet domiciliaire Phase III Secteur Gabelle – M. Gilles Lefebvre

CONSIDÉRANT que le promoteur monsieur Gilles Lefebvre désire procéder à la phase III du développement domiciliaire du secteur de la Gabelle sur les lots 3 859 617 et 3 859 621 du Cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

2009-08-251

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Normand Papineau et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès appuie le projet de monsieur Gilles Lefebvre;

QU'une entente soit signée ultérieurement avec le promoteur conditionnellement à ce qu'il rencontre tous les critères normalement inclus dans ce genre d'entente;

QUE le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Autorisation de signataires – Projet domiciliaire Phase IV rue des Seigneurs – M. Gilles Lefebvre

CONSIDÉRANT que le promoteur monsieur Gilles Lefebvre désire procéder à la phase IV du développement domiciliaire du secteur de la rue des Seigneurs sur les lots 4 192 312, 3 938 021 et partie du lot 2 545 082 du Cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

2009-08-252

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Normand Papineau, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès appuie le projet de monsieur Gilles Lefebvre;

QU'une entente soit signée ultérieurement avec le promoteur conditionnellement à ce qu'il rencontre tous les critères normalement inclus dans ce genre d'entente;

Séance ordinaire du 3 août 2009

QUE le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Autorisation de signataires – Projet domiciliaire – M. Réal Pellerin

CONSIDÉRANT que le promoteur monsieur Réal Pellerin a présenté un projet de développement domiciliaire sur les lots 2 546 973 et 2 731 928 du Cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet est conforme à la réglementation municipale en vigueur;

2009-08-253

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Normand Papineau, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès appuie le projet de monsieur Réal Pellerin;

QU'une entente soit signée ultérieurement avec le promoteur conditionnellement à ce qu'il rencontre tous les critères normalement inclus dans ce genre d'entente;

QUE le maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Varia

24.1 Demande d'aide financière acquisition de l'orgue – Fabrique St-Étienne

CONSIDÉRANT qu'un orgue a été offert gratuitement par l'église St-François-d'Assise et qu'un montant de 25 000 \$ doit être amassé pour les frais relatifs au démontage et à la réinstallation de l'orgue;

CONSIDÉRANT que l'article 22 de la Loi sur les fabriques autorise la municipalité à faire un don;

2009-08-254

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès contribue pour une somme de 1 000 \$ à titre d'aide financière pour le projet de l'orgue, le tout conditionnel à sa réalisation.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24.2 Service incendie de Saint-Étienne-des-Grès – Nomination aux postes de Capitaines

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a modifié l'organigramme du service incendie par la résolution 2009-07-222;

CONSIDÉRANT qu'un appel de candidatures a été effectué;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Daniel Isabelle, directeur du Service incendie;

Séance ordinaire du 3 août 2009

2009-08-255

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme aux postes de capitaines, messieurs René Boisvert et Éric Vincent.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24.3 Autorisation d'utiliser un bunker au Grand Prix de Trois-Rivières – Éric Boucher

2009-08-256

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise M. Éric Boucher à utiliser son bunker de pompier du Service incendie de Saint-Étienne-des-Grès lors du Grand Prix de Trois-Rivières. M. boucher est responsable de son bunker.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24.4 Résolution d'appui pour sauver les bureaux de postes publics et la livraison en milieu rural

ATTENDU QUE le rapport de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes recommande de remplacer le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural ou dans de petites villes par de nouvelles règles et procédures qui permettraient, entre autres, de remplacer des bureaux de poste publics par des comptoirs postaux exploités par le secteur privé;

ATTENDU QUE le rapport recommande également de réévaluer la pertinence de la livraison aux boîtes rurales;

ATTENDU QUE ces recommandations, si elles étaient mises en œuvre par le gouvernement fédéral, menaceraient le service postal public de notre collectivité et les emplois qui y sont rattachés et modifieraient fondamentalement la nature du réseau de points de vente au détail et de livraison de Postes Canada;

ATTENDU QUE le rapport propose que Postes Canada utilise son processus de consultation auprès des collectivités quand elle entend fermer ou rationaliser un bureau de poste ou un comptoir postal et qu'elle se serve d'un processus semblable quand elle entend remplacer la livraison à des boîtes postales aux lettres rurales par un service de livraison à des boîtes postales communautaires, à des boîtes vertes ou à un bureau de poste, bien que ce processus de consultation soit hautement inadéquat;

2009-08-257

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Normand Papineau et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande que le gouvernement maintienne dans notre collectivité le service postal public et les emplois qui y sont rattachés en rejetant les recommandations de l'Examen stratégique qui auraient pour effet :

1. de mettre fin au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural et dans les petites villes et d'accorder à Postes Canada la souplesse nécessaire pour fermer des bureaux de poste visés par le moratoire actuel ou pour convertir des bureaux de poste publics en des points de vente privés;

Séance ordinaire du 3 août 2009

- de réduire la livraison à des boîtes aux lettres rurales sans d'abord examiner les différentes options ou sans consulter les résidents ou les représentants des travailleuses et travailleurs des postes.

QU'IL EST AUSSI RÉSOLU de demander que le ministre Merrifield consulte la population, les syndicats des postes et d'autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui servirait à apporter des modifications fondamentales au réseau de points de vente et de livraison de Postes Canada.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24.5 ADMQ – Inscription Colloque de zone 2009

2009-08-258

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la Directrice générale et Secrétaire-trésorière et la Secrétaire-trésorière adjointe à participer au Colloque de zone Mauricie 2009 qui se tiendra à St-Alexis-des-Monts le 3 septembre 2009. La municipalité assumera les frais d'inscription de 95 \$ par personne ainsi que les frais de déplacement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24.6 Motion de félicitations – Organiseurs des activités des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité

2009-08-259

Il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adresse une motion unanime de félicitations à chacun des organisateurs et leur équipe des différentes activités tenues à ce jour dans le cadre des Fêtes du 150^e anniversaire de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, à savoir :

- Inauguration du cadran solaire, le 14 juillet, Monsieur Michel Robichaud;
- Rallye automobile des pompiers, le 18 juillet, Monsieur Jimmy Désaulniers;
- Récital de guitare à la sacristie, 19 juillet, Monsieur Simon Auger;
- Visite des jardins de la municipalité, le 1^{er} août, Madame Micheline Ferland.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2009-08-260

24.7 Autorisation – Fermeture de la rue Mélançon

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la fermeture de la rue Mélançon, samedi le 8 août 2009 de 09h00 à 16h30 pour l'activité de pêche dans le cadre du 150^{ième}.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2009-08-261

24.8 Autorisation – Accompagnement des pompiers à la randonnée cycliste

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'accompagnement des pompiers à la randonnée cycliste avec l'unité

Séance ordinaire du 3 août 2009

d'urgence pour la journée du 8 août 2009, puisque les pompiers ont accepté d'y participer bénévolement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire suppléant fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 30
Fin : 21 h 02

Le conseil accepte le dépôt de documents apporté par monsieur Gilles Schmouth.

25. Levée de l'assemblée

2009-08-262

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Normand Papineau et résolu que la séance soit levée à 21 h 02.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Gaëtan Léveillé,
Maire suppléant

Nancy Larocque,
Secrétaire-trésorière adjointe